

*Pondération des surfaces favorables à la nature prises en compte dans le calcul du coefficient de biotope**

TYPES DE SURFACES FAVORABLES À LA NATURE		COEFFICIENT PONDÉRATEUR	EXEMPLE DE SURFACE
Type 1	Surfaces classées en EBC ou EVP* et traitées en pleine terre*.	1,5	
	Arbres* existants conservés sur pleine terre* : - moyen développement* : 20 m² par arbre ; - grand développement* : 50 m² par arbre.		
Type 2	Nouveaux arbres* plantés en pleine terre* : 10 m² par arbre. Périmètre de tronc minimal de 14/16 (mesuré à 1 m du sol) Pour les arbres en cépée, la forme devra être de 175/200 à 250/300	1	
Type 3	Espaces verts en pleine terre*.	1	Espace vert enherbé, potager, massif planté, champ, etc.
Type 4	Espace végétalisé aménagé pour assurer la rétention et l'infiltration des eaux pluviales à ciel ouvert.	1,2	Noue, jardin de pluie, etc. L'utilisation est conditionnée à l'accord préalable du service gestionnaire du réseau pluvial.
Type 5	Plantations sur dalle, terrasse ou toiture végétalisée avec substrat supérieur ou égal à 80 cm de profondeur.	0,8	Toiture végétalisée intensive
Type 6	Plantations sur dalle, terrasse ou toiture végétalisée avec substrat supérieur ou égal à 50 cm de profondeur.	0,7	Toiture végétalisée intensive
Type 7	Plantations sur dalle, terrasse ou toiture végétalisée avec substrat supérieur ou égal à 30 cm de profondeur.	0,5	Toiture végétalisée intensive
Type 8	Plantations sur dalle ou en bac, terrasse ou toiture végétalisée avec substrat supérieur ou égal à 10 cm de profondeur.	0,2	Toiture végétalisée extensive
Type 9	Mur végétalisé : les parties de murs végétalisés situées à plus de 10 mètres du sol ne sont pas prises en compte dans le calcul de la surface.	0,2	Mur d'une construction (hors clôture), plantes grimpantes en pleine terre
Type 10	Surface semi perméable avec capacité d'infiltration, évapo-transpiration.	0,4	Mélange terre/pierre, graviers, Terrasse ou dallage à large joint posé sur une couche de gravier/sable, dalles alvéolées engazonnées, enrobé drainant, béton poreux.